



UNE VOIRIE POUR TOUS
Rues et espaces publics À VIVRE

PROGRAMME DU WEBINAIRE :
Agir pour des abords d'écoles sûrs et accueillants



la métropole
GRAND LYON

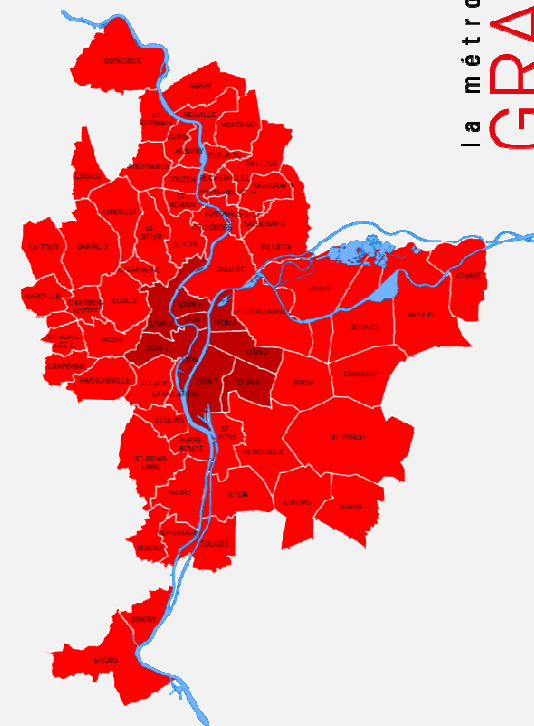
METROPOLE DE LYON

La démarche d'aménagement des abords d'écoles et des collèges : Des solutions contrastées

VILLE DE LYON

Les Rues aux enfants

Méthodologie et points de vigilance



QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE

De quoi parle t-on ?



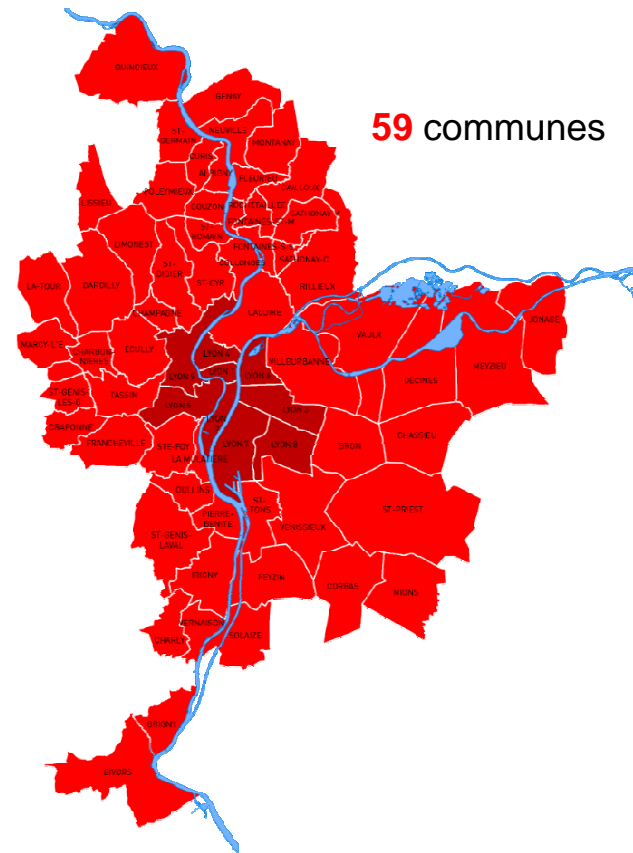
Démarche engagée à l'été 2020

- Une particularité : aménager les abords écoles et collèges
 - Une double compétence : communes pour les écoles et collèges pour la Métropole de Lyon
- 79 collèges publics




Ce qui induit



- Des méthodologies sensiblement différentes
- Des modes de partage de l'espace public et mises en œuvre différentes



UN OBJECTIF COMMUN, DES REPONSES VARIEES

<p>7 ans : accompagné</p> 	<p>11 ans : Collège, début déplacement seul</p> 	<p>à partir de 14 ans : se déplace seul</p> 	<p>17 – 18 ans : autonomie presque complète (seul, amis) déplacements + importants</p>
---	--	---	--



Sécuriser les abords, partager l'espace public...



- Traduction variée selon les territoires
- Panoplie de mises en œuvre : des solutions légères à plus conséquentes (neutralisation du stationnement Zone de rencontre, piétonisation Lyon...)
- Une des composantes étant le passage de la collecte, et les ayants droits à prendre en compte



Des objectifs communs à ceux des écoles mais des spécificités

Des regroupements entre 300 et 700 jeunes entre 11 et 15 ans Le parvis comme un lieu de représentation :




Risque de déviances (attroupement, appropriation/domination de l'espace par un groupe, lieu d'expression des questions de genre, de différenciation par âge, deals..;)



Renforcer les modes actifs : marchabilité, et accélérer le développement cyclable et doter les collèges de stationnement vélos et trottinettes

- + favoriser une meilleure surveillance des abords
- Éviter les attroupements, Sécuriser le rassemblement des élèves avant l'entrée dans le collège (ex : trottoir élargi à 8 m pour gérer les flux + peu de possibilités d'assises)
- Rejeter la fermeture de voie en impasse

UN OBJECTIF COMMUN, DES REPONSES VARIEES

<p>7 ans : accompagné</p> 	<p>11 ans : Collège, début déplacement seul</p> 	<p>à partir de 14 ans : se déplace seul</p> 	<p>17 – 18 ans : autonomie presque complète (seul, amis) déplacements + importants</p>
---	--	---	--



Sécuriser les abords, partager
l'espace public...



Traduction variée selon les
territoires

- Panoplie de mises en œuvre des solutions légères a plus conséquentes (neutralisation du stationnement Zone de rencontre, piétonisation Lyon)
- Une des composantes étant le passage de la collecte, et les ayants droits a prendre en compte



Des objectifs communs à ceux des écoles mais des spécificités

Des regroupements entre 300 et 700 jeunes entre 11 et 15 ans
Le parvis comme un lieu de représentation :

Risque de déviances (attroupement, appropriation/domination de l'espace par un groupe, lieu d'expression des questions de genre, de différenciation par âge, deals..;)



-Renforcer les modes actifs : marchabilité, et accélérer le développement cyclable et doter les collèges de stationnement vélos et trottinettes

+Favoriser une meilleure surveillance des abords
Eviter les attroupements, Sécuriser le rassemblement des élèves avant l'entrée dans le collège (ex : trottoir élargi à 8 m pour gérer les flux + peu de possibilités d'assises)
Rejeter la fermeture de voie en impasse

DECLINAISON DE LA METHODOLOGIE



Co pilotage
-Les villes priorisent les ets scolaires,

-La Métropole de Lyon intervient dans les études et réalise les travaux

(Exemple de la ville de Lyon)



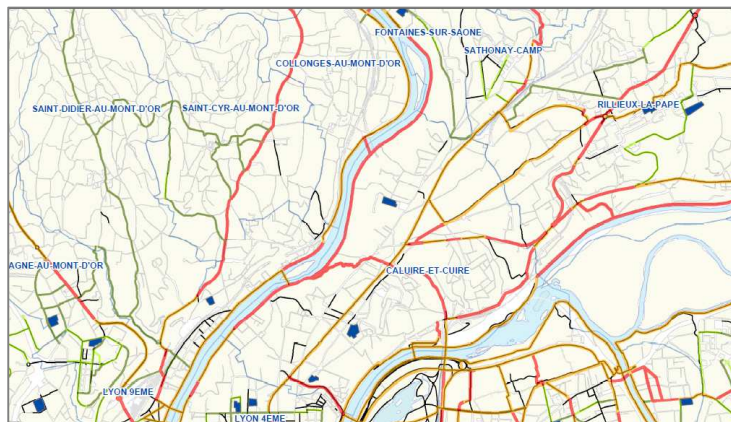
La Métropole de Lyon souhaite identifier les abords des collèges à traiter, ainsi que les itinéraires des collégiens
Périmètre proche à plus large

En s'appuyant :

- sur les remontées terrain, sur les sollicitations des élus
- sur les cartographies des diagnostics des trottoirs et réseau cyclable
- sur les travaux des collèges qui auront un impact sur le domaine public
- des indicateurs et autres critères à intégrer
 - . accidentologie,
 - . nuisances, qualité de l'air



Diagnostic en cours
Des situations contrastées



DES SITUATIONS CONTRASTEES

Exemple de collèges situés en 2ème couronne de Lyon

Espace de voirie très confortable, conflits d'usage importants et véhicules : les collégiens déambulent sur l'espace de stationnement



Une 1ere solution d'urgence :
Pose de cadettes afin de sécuriser les flux piétons
Solution plus pérenne en cours d'études



DES SITUATIONS CONTRASTEES

Un maillage cyclable moins dense qu'à Lyon, des cheminements importants des collégiens,

Des trottoirs à élargir de façon plus pérenne



Peu de confort trottoirs pour les piétons en direction du collège



DES SITUATIONS CONTRASTEES

**Un collèges en hyper centre,
réseau cyclable plus
développé,
connexion plus aisée**

Pose de 2 barrières pivotantes
Lyon 3



Traversée piétonne
sécurisée, + parvis

PLUSIEURS TYPOLOGIES D'AMENAGEMENT

Zone de rencontre,
apaisement de la
circulation

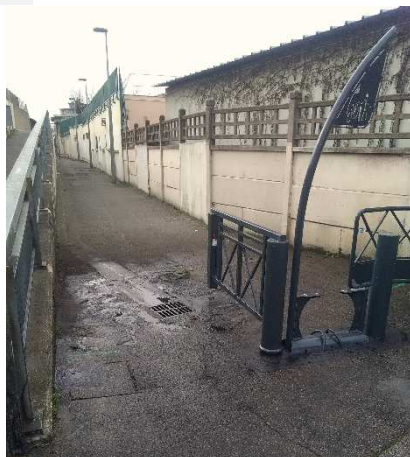
Pincement de la voie
d'accès, riverains
disposant d'un passe
auto, pas de collecte
secteur pavillonnaire



Villeurbanne



sécurisation
scooters



PLUSIEURS TYPOLOGIES D'AMENAGEMENT

Sécurisation du parvis de l'école situé au centre.
Posse de 4 pivotantes afin de permettre le passage des secours.
Pas de collecte



Vaulx en velin

Fermeture par un agent,
Fermeture temporaire
avant la tournée de la
collecte des OM



Grigny

PLUSIEURS TYPOLOGIES D'AMENAGEMENT



De la sécurisation à la piétonisation,
Fermeture temporaire avec recours
à un agent peu développée à Lyon



Rue aux enfants à Lyon

Apaisement et reconquête des abords des crèches et des écoles

Méthode et points de vigilance

Démarche multipartenariale

La démarche Rue aux enfants est **pilotée par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon**, en lien avec les mairies d'arrondissement. A l'heure actuelle, une trentaine d'établissements a fait l'objet d'une action spécifique.

16 directions internes à la ville de Lyon mobilisées :

- Education,
- Enfance,
- Mobilité urbaine,
- Economie et Artisanat,
- Sécurité Prévention,
- Aménagement urbain,
- Communication,
- Affaires culturelles,
- Démocratie Participative,
- Espaces Verts,
- Construction,
- Eclairage Urbain,
- Bâtiment,
- Police Municipale,
- Régulation Urbaine,
- Ecologie Urbaine.

Plusieurs services de la Métropole engagés dans le processus (études et opérationnels)

Champ d'actions

Principes d'exclusion proposés :

- Etablissements dont les entrées principales donnent sur une place ou une aire piétonne
- Etablissements dont les entrées principales donnent sur une zone de rencontre aménagée (apaisement physique)
- Etablissements dont les entrées principales donnent sur un tronçon récemment réaménagé
- Etablissements dont les entrées principales donnent sur un axe de circulation structurant (niveau 3 et 4)
- Etablissements concernées par un réaménagement / une réhabilitation interne (nécessaire intégration de la question de l'accès dans la réhabilitation)
- Etablissements voués à disparaître d'ici la fin du mandat

Classification

Proposition d'établissements par les élus (arrondissement et centraux).

Passage des établissements dans le champ des exclusions.

LISTING définitif des établissements à traiter dans l'année validé en COFIL.

Sollicitations des services Ville et Métropole pour établir un diagnostic (trafic, vitesse, riverains, fonctionnement interne,...) et appréhender les points de vigilance (projet de réhabilitation, de végétalisation intérieure, superblock,...).

Cet état des lieux permet de classer l'établissement en fonction des actions et aménagements possibles (piétonisation, sécurisation, apaisement...).

Conception / Réalisation

La Métropole conçoit les plans, élabore le planning (intégration de la concertation) et assure le chiffrage de chaque opération.

Elle réalise ensuite les travaux en urbanisme transitoire ou en aménagement définitif. La possibilité est offerte de phaser les travaux dans un but expérimental.

Les travaux sont calés, dans la mesure du possible, pendant les périodes de vacances scolaires pour ne pas gêner le fonctionnement des établissements.

Un travail d'évaluation est nécessaire (en cours).



Points de vigilance

Concertation

Cette étape est essentielle pour l'acceptation et l'appropriation du projet par tous (enfants, parents, équipe pédagogique, riverains, ...).

Risque Vigipirate :

- Attaque terroriste à l'engin explosif : interdiction d'installation d'équipements urbains tels que poubelle, arceaux vélos, bacs à fleurs susceptibles d'abriter un engins explosifs dans un rayon de 10m autour de l'entrée principale des écoles
- Attaque aux véhicules bélier : prise en compte du risque dans les projets de piétonisation (bornes crashtestées, dispositif pour dissuader et diminuer l'impact d'une attaque...)

Périmètres de protection patrimoniale :

Une grande partie de la ville de Lyon est soumise à des périmètres d'espaces protégés qui nécessitent l'avis conforme des ABF (UNESCO, secteurs sauvegardés, Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, abords de monuments historiques).



